

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5090338

N/REF : 7/08/2025 11H01 C:264777 I:36531

V/Email reçu le Jeudi 07/08/2025 à 11H01

SELON DEVIS N° 5080013

planche

**8 rue irvoy
03800 GRENOBLE**

IMMEUBLE : le bellevalle
8 rue irvoy
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 18 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 8 IRVOY - LGT AU 5E ETAGE DE MME PLANCHE - TEL*0476494169*

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5080013 du 06/08/2025 d un montant de
155,32 TTC

Donneur d'ordre : Mme planche

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME PLANCHE AU 5EME ETAGE
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
REFECTION DE L'ALIMENTATION EAU FROIDE SANITAIRE EN CUIVRE PAR
DU MULTICOUCHE DIAM 16 SUR 1,5ML
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 16/09/2025

OBSERVATIONS : AH TT Email envoyé le 06/08/25 à 18H40 Mme planche

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5090338

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	141,20	141,20
	TOTAL H.T.		141,20
	T.V.A. a 10,00%		14,12
	TOTAL T.T.C.En EURO		155,32

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN